

LA VERDIÈRE

LE MAGAZINE MUNICIPAL - JANVIER 2023

LA MOUROTTE - LES FESTIVITÉS - CENTRE AÉRÉ



INFOS UTILES

Ouverture de la Mairie au public

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

L'après-midi sur rendez-vous et par téléphone.

Tél : 04 94 04 12 10 - Mail : mairiedelaverdiere@orange.fr

Site Internet

<https://mairiedelaverdiere.wixsite.com/mairielaverdiere>

Permanences du service urbanisme

Mardi et vendredi : 9h - 12h

Ligne directe : 04 94 04 04 96

Mail : urba.verdiere@orange.fr

Agence postale communale

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi : de 9h à 12h

Médiathèque

Horaire d'ouverture :

Lundi et Vendredi 16h00 - 17h30

Tél : 09 71 31 14 08

Offices religieux

Nouveaux lieux pour la messe du dimanche

- 9h à la Chapelle Saint-Roch le 1^{er} dimanche du mois

- 9h les autres dimanches à l'église de l'Assomption

INFOS SANTÉ

Centre de santé municipal

Dr DANG TRAN Khué-My - Médecin généraliste

Dr KOUBBI Léonard - Médecin stagiaire

Cabinet ouvert :

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h15

Le mercredi de 9h à 12h15 et de 13h à 18h15

Le jeudi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h15

Le vendredi de 9h à 12h45

Fermé le mardi et le samedi

Consultations uniquement sur rendez-vous :

Tél : 04 98 14 69 64

Ouverture du secrétariat :

du lundi au vendredi de 8h30 à 10h

Si vous êtes déjà patient (e) du Centre de Santé, vous pouvez prendre rendez-vous directement sur : www.Maiia.com

Infirmière

Sylvie BOURASSEAU - Tél : 06 17 18 53 79

Kinésithérapeutes

Jean-Philippe HARSON - M.C. LINARES - Barbara KORS

Tél Cabinet : 04 94 04 10 21

Ostéopathe

Guillaume ORSONI - Tél : 06 22 02 57 45

Naturopathe

Amélie LEQUIME - Tél : 07 81 46 74 36

MAGAZINE MUNICIPAL - JANVIER 2023

ETAT CIVIL

NAISSANCES

LAMBERT Nacio.....28/06/2022

OLLIVIER Bixence, Guy, Claude.....10/08/2022

BENDAIF Jade, Béa.....24/09/2022

CLERC Paul, Jean, Philippe, Pierre, Denis.....19/10/2022

DÉCÈS

OLLAGNIER Bernadette, Désirée, Irène

épouse SICCARDI.....11/07/2022

MOIOLI Emile Ernest.....12/07/2022

HIKISCH Eliane épouse MAURY.....14/08/2022

GEEREBAERT Daniel, Jacques.....17/10/2022

Mme CASSINI épouse BANTON Yvette Suzanne.....22/11/2022

MALLET Armand.....08/01/2023

MARIAGES

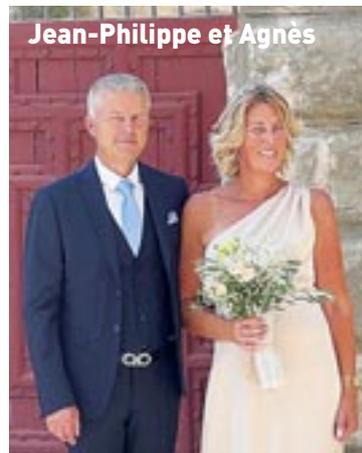
VILLAROGUE Sandra et BURLE Frédéric.....02/07/2022

VANEL Laurie et MAHFOUDI Samy.....22/07/2022

CREYF Agnès et KERRAND Jean-Philippe.....06/08/2022

RAMOS-FAURE Laurence et BEDON Serge.....13/08/2022

FILIPPI Emilie et TOULOUSE Aurélien.....08/10/2022



Jean-Philippe et Agnès



Serge et Laurence

Commerces de la Verdrière

Superette VIVAL : 09 84 30 93 93

Boulangerie La Parade des Pains : 06 26 71 25 95

Traiteur Food La Verdrière : 04 94 78 16 22

Cave à vin Louis Latour : 04 94 04 11 60

Coiffeur Origin'hair : 04 98 14 52 15

Agences Immobilières : HAPPYSSIMO 07 83 76 06 83

IAD : 06 23 82 75 62

ORPI 04 94 04 16 56

Pizzeria Dolce Vita : 04 94 59 35 99

Maraichers Bio Moulin de Redoun : 06 03 57 69 09

Campagne du Plan d'Auron : 06 26 45 22 52

Camping La Verdrière : 04 94 78 30 60

Restaurant Auberge Du Pont : 06 02 59 69 11

Bar tabac Restaurant Café Des Sports : 04 94 78 75 16

Bar Chez Yvan

Couture, retouches Ostrovick Madeleine : 06 03 74 46 29

Esthétique Lydie Reynaud : 06 23 24 36 33

Toiletteur Pilpoils : 06 14 13 60 66

Marché tous les jeudis de 9h à 12h

Pâtisserie artisanale : Claudine

Fruits légumes : Henri

Poissonnerie Robert



Gilles ROGIER
Maire de la Verdrière

Chères Verdiéroises, chers Verdiéris,

J'espère que le temps de Noël vous a permis de vous retrouver en famille, entre amis pour apprécier ce moment convivial riche en valeurs et en traditions.

L'année 2022 vient de s'achever. Alors c'est avec beaucoup de sincérité et de chaleur que je vous souhaite une excellente année ! Pour vous et vos proches, je forme le vœu qu'elle vous apporte des moments privilégiés de bonheurs partagés, de sérénités retrouvées et bien évidemment la santé.

Il est vrai que l'année écoulée fut une année difficile avec ses incertitudes, marquée par une conjoncture économique et sociale préoccupante qui nous montre l'immense fragilité de notre société.

Mais une année qui nous a permis de reprendre nos activités, de retrouver des moments d'échange et de partage nécessaire pour tisser ce lien social qui a été mis à rude épreuve pendant ces deux dernières années !

Alors je tiens à remercier chaleureusement les élus et les bénévoles, membres de la commission des festivités, qui ont initié et soutenu au cours de cette année de nombreuses manifestations : la fête de la Musique, la soirée du 13 juillet avec une ambiance extraordinaire, l'incontournable concours de chant du 14 juillet, les 4 jours de fêtes de la St Roch inoubliables par ses animations de qualité, la 1ère fête du Miel et du Terroir réussie malgré la météo capricieuse, le traditionnel marché de Noël avec l'arrivée du Père Noël en hélicoptère, offerte par un généreux donateur

Verdiéris, et enfin notre retraite aux flambeaux avec son feu d'artifice.

Ensuite je remercierai tous les élus qui m'entourent et qui continuent à s'investir pour notre village et ses habitants. A mes collègues unis et soudés de la majorité municipale je voudrais leur exprimer toute ma gratitude pour leur implication et les sacrifices qu'ils consentent pour se rendre disponibles et œuvrer pour le développement et la transformation de notre village. Je suis conscient que je leur en demande beaucoup mais je connais la force de leurs convictions et de leurs sincères motivations. A mes collègues de l'opposition municipale, je leur exprime mon respect républicain et mon attachement au dialogue serein et constructif. Quelle que soit notre place, l'intérêt des Verdiéris doit toujours être notre objectif commun.

Je tiens également à avoir une pensée reconnaissante pour nos agents communaux, des services des écoles, techniques et administratifs, qui ont choisi de s'investir à mes côtés et qui sont pleinement engagés pour le fonctionnement de notre village, pour l'amélioration de notre quotidien et pour que nos projets puissent aboutir.

Je remercierai enfin chacun des acteurs de notre commune : artisans, commerçants, agriculteurs, enseignants, présidents et membres bénévoles des associations Grâce à vous tous, notre village existe, se dynamise et vit ! Merci à tous !

Le lien social, la solidarité, la créativité, le dynamisme sont la marque de notre village, encourageons-les toutes et tous ensemble, afin que notre village demeure un lieu de liberté, de création et de fraternité

La fin d'année coïncide également avec la préparation du budget. Le contexte économique difficile qui vous touche de plein fouet, touche aussi les collectivités territoriales et n'épargne pas notre village. Les coûts explosent dans de nombreux domaines. Avec l'équipe municipale majoritaire, très attachée au bien vivre dans notre commune, nous définissons ensemble les priorités, les projets et les objectifs de notre action en cherchant toujours le plus juste équilibre entre la pertinence de vos attentes, les enjeux de demain et les projets soutenables financièrement.

2022 fut une année constructive. Nous avons engagé d'importants travaux de voirie dans les quartiers périphériques du village et dans notre hameau, aménagé le quartier de Sous Ville et arboré autour de la Chapelle St Roch, créé le parking de covoiturage, installé le distributeur de billet, étendu le réseau de l'éclairage public, acheté deux maisons de village, ouvert notre centre de santé communal dès le mois d'août, relancé notre centre aéré avec l'arrivée d'une nouvelle équipe d'animatrices dès septembre, installé la vidéo protection et adhéré au dispositif "Participation Citoyenne" afin d'apporter un outil supplémentaire dans la prévention et la lutte contre les phénomènes de délinquance et d'incivilité, et enfin obtenu le label «Terre de jeux 2024 ».

2023 verra la poursuite des différentes réflexions et de notre engagement pour œuvrer avec dynamisme à la concrétisation de nos projets pour lesquels vous nous avez élus : nous lancerons les études pour la construction d'un nouveau parc photovoltaïque., érigerons le stade multi sport, installerons une boucherie dans un immeuble acquis dernièrement par la commune, construirons la nouvelle station d'épuration à La Mourotte, édifierons un garage permettant le remisage des véhicules municipaux, la production électrique grâce à son toit photovoltaïque rendant possible l'autoconsommation énergétique des principaux bâtiments communaux, et la récupération des eaux pluviales indispensable pour continuer à fleurir et à embellir notre village.

Certains programmes se feront par tranche au cours des 3 prochaines années : réhabilitation de l'école, de la plaine sportive, du quartier de l'Ubac tout en apportant une attention particulière à la conservation de notre magnifique patrimoine.

Je terminerai ce message en ayant une pensée pour ceux et celles qui nous ont quitté cette année et j'adresse le témoignage de mon soutien aux familles endeuillées. J'exprime également mon empathie pour nos amis (ies) Verdiéris (iéris), qui luttent contre la maladie ainsi que ceux et celles qui les soutiennent, en espérant des jours meilleurs.

En cette nouvelle année, je souhaiterais voir des sourires sur vos lèvres et dans vos yeux, percevoir des rêves et des projets dans vos têtes, entrevoir de la chaleur et du partage dans vos cœurs., maintenant et tout au long de cette belle année 2023 qui reste néanmoins à écrire !

Amicalement,
Votre Maire

INFORMATIONS COMMUNALES

UN NOUVEAU PREMIER ADJOINT



Le 18/10/2022, j'ai eu l'honneur d'intégrer le conseil municipal de La Verdrière en qualité de 1^{er} adjoint, succédant ainsi à M. Francis Payan qui a fourni un travail remarquable et de qualité durant son passage dans cette fonction. J'espère de tout cœur faire aussi bien que lui, et satisfaire, autant que faire se peut, l'ensemble des Verdériens et des Verdériennes.

Le travail ne manque pas et les projets non plus... Certains ont déjà été réalisés, d'autres sont en cours et devraient voir le jour sous peu, d'autres sont encore en gestation. Je peux vous assurer de toute mon implication et de ma réelle volonté de mettre mon énergie au service de la réalisation de ces actions, et également de rester à l'écoute de chacun d'entre vous.

C'est donc avec plaisir et conviction que j'ai rejoint l'équipe municipale et que je me mets au service de la commune et de ses administrés, en espérant, par anticipation, pouvoir répondre le plus souvent possible de manière positive et favorable aux diverses sollicitations.

Je me mets donc à la tâche sans plus tarder.

Bien à vous tous,
Serge FERRIER, 1^{er} adjoint Mairie de La Verdrière.

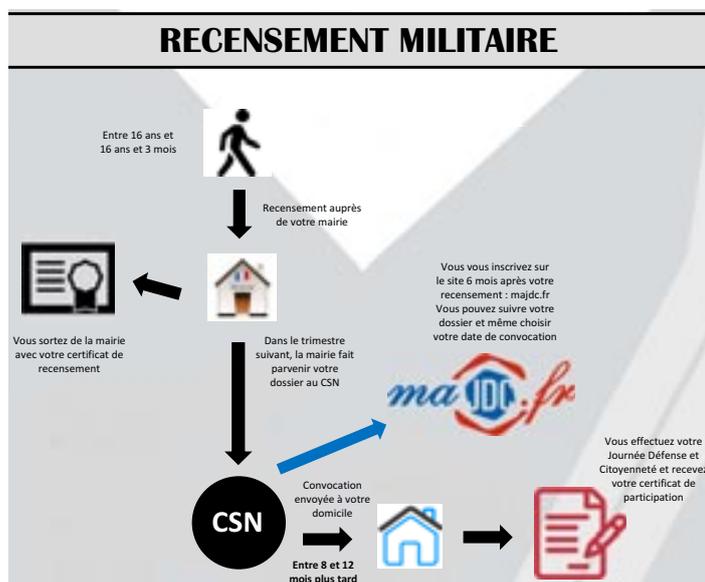
TRANSPORTS SCOLAIRES
2022-2023

Les inscriptions aux bus scolaires se feront directement sur internet : zou.maregonsud.fr

Les cartes fonctionneront toute l'année scolaire 2022/2023. Si les enfants n'ont pas de carte de bus, ils devront payer chaque trajet auprès du chauffeur. Le montant de duplicata de carte de bus est de 10€ et au-delà de 2 duplicatas demandés, l'achat d'une nouvelle carte sera exigé !

RECENSEMENT MILITAIRE

Obligatoire à partir de 16 ans. Détails sur le document ci-dessous ou sur le site de la mairie.



LES COMPTES RENDUS DU CONSEIL

Les comptes rendus du conseil municipal sont téléchargeables sur le site internet de la Mairie.

LE SERVICE NATIONAL
UNIVERSEL (SNU)

Dans quelques mois débiteront les premières sessions du service national universel.

De nombreuses interrogations demeurent notamment sur le contenu détaillé du SNU mais le principe et les grandes lignes sont actés ainsi que le calendrier.

QU'EN EST - IL ?

Le président de la république, dès le début du mandat, a souhaité mettre en place un dispositif visant à créer « une cohésion nationale des jeunes autour de valeurs communes ».

Cet objectif a fait l'objet d'une modification de la constitution le 19 juillet 2018.

Deux consultations nationales destinées à en affiner les contenus ont eu lieu :

- la première sous la forme d'auditions des organisations de jeunesse et des acteurs associatifs,
- la seconde auprès des jeunes sur internet et dans certaines villes selon un calendrier établi par le gouvernement.

LE CADRE

Le SNU prendra la forme d'une phase obligatoire et d'une phase basée sur le principe du volontariat :

- La phase obligatoire d'une durée de deux fois quinze jours dont la première quinzaine en hébergement collectif pendant les vacances scolaires pour tous les jeunes, filles et garçons, à partir de 16 ans favorisera « la mixité sociale et territoriale » et permettra également la détection de certaines difficultés (lecture, santé, insertion, etc...).
- la deuxième phase s'adressera à des volontaires souhaitant servir pour une durée minimale de trois mois pour une mission dans les domaines de la défense et de la sécurité mais également dans d'autres domaines tel l'accompagnement des personnes, la préservation du patrimoine, etc... cette liste n'étant pas exhaustive. Une phase pilote basée selon le principe du volontariat sera mise en place dès le mois de juin 2019.

Vous pouvez obtenir davantage de renseignements et suivre les évolutions du contenu du SNU en vous connectant au site : www.gouvernement.fr/service-national-universel-snu

Jean-Marc Mathieu Correspondant Défense

CINÉMA À LA VERDIÈRE

L'association Cinéma de Pays permet de proposer des films tout juste sortis dans les salles à un tarif accessible à tous, soit 5 € la séance. La Verdrière fait partie des 36 villages adhérents qui profitent de leur tournée 9 mois par an.

Cette association qui compte plus de 25 années de fonctionnement a permis en 2022, la diffusion de 1308 films en salle et 72 en plein air.

Tous les mois, une liste de films est diffusée aux personnes désireuses de proposer leur choix et tous les Verdériens sont invités à grossir la liste de nos contacts en s'inscrivant en mairie.

Nous comptons sur vous pour encourager cette association reconnue d'intérêt général.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

NOËL POUR NOS AÎNÉS

Bonne nouvelle, l'âge requis pour bénéficier du cadeau destiné aux aînés a été ramené à 70 ans mais nous rappelons qu'il était nécessaire d'être inscrit sur la liste électorale avant le 31 décembre 2021.

Une lettre a été adressée par la Poste à toutes les personnes concernées en leur offrant le choix d'un colis à chaque bénéficiaire (donc deux pour un couple), du repas ou d'un bon d'achat de 20€ à dépenser jusqu'au 30 avril, auprès des commerçants de La Verdière ayant accepté la convention mise en place par la mairie :

- Auberge du Pont
- Boulangerie « La Parade des Pains »
- Café des Sports
- Pizzeria « Dolce Vita »
- Salon de Coiffure « Origin'Hair »

COLIS ET BONS D'ACHAT

230 colis ont pu être distribués et une cinquantaine de bons d'achat ont été remis aux personnes qui ont fait ce choix.

REPAS DU 15 DÉCEMBRE

73 personnes ont fait le choix de se retrouver autour d'une table, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, et ont pu apprécier le menu festif préparé par le traiteur Verdon Animation, qui s'est terminé par une flûte de champagne.

L'orchestre Cotton-Club, composé de 2 musiciens confirmés, sachant chanter, jouer de l'accordéon, du trombone ou de la trompette, a entraîné les danseurs sur la piste en retrouvant les tubes de leur époque. Il est à noter que la voix de crooner du chanteur a mis en valeur le spectacle.

Tous les participants, à l'unanimité, ont apprécié cette journée et ont félicité le Maire, le CCAS ainsi que les bénévoles pour leur avoir permis de passer une journée très agréable.



NOUVEAU

- Les personnes vulnérables, dans l'impossibilité de se déplacer et habitant le village, peuvent s'inscrire en mairie pour se rendre au Centre de Santé en minibus mis à disposition par la Commune le 1^{er} mercredi de chaque mois.

Téléphoner pour rendez-vous au secrétariat médical :
Tél. 04 98 14 69 64 du lundi au vendredi de 8h30 à 10h

**LES MEMBRES DU CCAS SOUHAITENT
UNE EXCELLENTE ANNÉE 2023 À TOUS LES VERDIÉROIS.**

MUTUELLE COMMUNALE



Nous rappelons à nos Verdiérois que la Commune a négocié pour eux des tarifs et des garanties qui s'adaptent à chacun, leur permettant très prochainement, d'éviter toute avance de frais au Centre de Santé.

Tél au 09 79 05 10 12 pour obtenir un rendez-vous à votre domicile ou en mairie. Les membres de la Commission CCAS souhaitent une excellente année 2023 à tous !

Gisèle VAUQUOY
Vice-Présidente

MAISONS FRANCE-SERVICES

Des spécialistes sont à votre disposition auprès des Maisons France-Services :

Barjols 04 82 29 96 44 et Rians 04 82 29 96 46.

Les membres du CCAS sont à votre écoute pour obtenir de l'aide ou un conseil. Téléphoner en mairie pour prendre un rendez-vous au 04 94 04 12 10.

COMMÉMORATIONS

La Municipalité et les Verdiérois se sont réunis au Monument aux Morts pour la commémoration du 11 Novembre.

Ce jour anniversaire de l'Armistice signé en 1918 rend hommage à tous les morts pour la France. Tandis que le Président de la République préside la cérémonie officielle à l'Arc de Triomphe.

Le Maire accompagné des élèves de l'école communale, ont rendu un hommage aux combattants de notre village.



POURQUOI TÉLÉCHARGER L'APPLICATION PANNEAU POCKET : RETROUVEZ LES INFORMATIONS DE VOTRE COMMUNE

**LES ALERTES ET INFORMATIONS
DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET**

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

NOËL DES ENFANTS

Le 15 décembre 2022, l'école communale de La Verdière a accueilli le Père Noël en ses murs.

Toutes les conditions étaient réunies pour que cet évènement soit réussi : 96 enfants étaient évidemment au RDV, que l'équipe enseignante avait pris soin de répartir par section. Chaque enfant a pu recevoir de la municipalité un cadeau individuel ainsi qu'un goûter et des friandises. Difficile de dire ce qui a été le plus apprécié.

Un vrai bonheur de partager la légitime impatience de ces enfants, du bonheur et du rêve dans les yeux - qu'ils ont su traduire par des acclamations enthousiastes à l'égard du bon Papa Noël...

Cette fin d'après midi fut une réussite à en juger par la réaction des enfants d'abord, et aussi des adultes présents, équipe enseignante comprise, qui ont retrouvé leur âme d'enfant durant quelques instants.

La magie de Noël a opéré, l'évènement a été un succès ! Bien sûr c'est aussi grâce à l'équipe enseignante, que nous remercions, et grâce aux enfants eux-mêmes qui savent si bien communiquer leur joie !

Une manifestation réussie que l'on ne manquera pas de reproduire l'année prochaine.

Serge FERRIER
1^{er} Adjoint Mairie de La Verdière



LA CÉRÉMONIE VŒUX SAMEDI 14 JANVIER

Une cérémonie particulière puisque c'était la première cérémonie des vœux réalisée depuis 2020 par la nouvelle équipe municipale.

Beaucoup de Verdiérois et de Verdiéroises étaient présents pour écouter le discours de Monsieur le Maire, entouré par ses conseillers et ses agents municipaux, sur le bilan des 2 dernières années 2021 et 2022 et sur les perspectives de 2023.

Étaient également présents :

- Messieurs Christain Ghinamo maire d'Esparon de Pallières, Franck Panisi maire de Ponteves, Guy Partage maire de Varages, Nicolas Bremond maire de Rians, Hervé Philibert maire de Ginasservis et Président de la communauté de communes Provence Verdon,
- De nombreux adjoints aux maires des communes environnantes,
- Monsieur Jean Louis Masson, Président du Conseil Départemental du Var accompagné de sa secrétaire générale Madame Ingrid Mansouri,

- Le Capitaine Christophe Bages commandant en second de la Compagnie de gendarmerie de Brignoles accompagné de 2 militaires affectés à la Bridage de Gendarmerie de Rians

- Le père Bruno Lutz de la Paroisse de Rians

Cette cérémonie s'est terminée par un apéritif, moment convivial et festif.



ACTUALITÉ DU CENTRE AÉRÉ

LA RENTRÉE

Depuis la rentrée de Septembre, les enfants du centre de Loisirs se retrouvent tous les mercredis, les vacances et lors des garderies sur les activités autour du thème : " voyage autour du monde". Des ateliers manuels ont permis de décorer l'ensemble de la structure. Avec un mois de décembre sous le signe des fêtes de Noël : chants, danse et déco, une porte ouverte aux parents a permis de faire découvrir l'ambiance chaleureuse du centre et surtout d'apprécier tout le travail fait par les enfants. Avec une équipe dynamique et proche des enfants, ces derniers jours de 2022 ont montré un engouement partagé qui laisse de belles surprises pour la rentrée de janvier 2023.

Directrice : Mireille Milin .
Equipe d'animation :
Fiona, Christine, Valérie, Clara,.

C'est avec un immense plaisir que j'ai pris la direction de l'accueil de Loisirs de la commune depuis septembre 2022.

Notre équipe d'animation, élabore des projets, des activités et surtout transmet la bonne humeur à vos enfants sur le temps périscolaire du matin, le midi « en temps cantine » et le soir après leur journée de classe.

Nous faisons en sorte de créer de nombreuses activités, pour l'ouverture d'esprit, des activités sportives adaptées (danse, yoga, parcours sportifs, développement de la motricité...) et bien entendu une oreille toujours attentive à leurs envies du Jour.

Depuis septembre, vos enfants ont décoré le centre à leur image, avec leur propre activité, lors de nos ateliers créatifs, manuels et artistiques....

Véritable lieu de partage notre centre est décoré suivant les thèmes des vacances et des fêtes : halloween, Noël, pâques, printemps...

Pour les MERCREDIS et les VACANCES, disposant d'un mini bus, nous nous efforçons de sortir vos enfants, à la découverte du VAR... (parc de jeux de Montmeyan, Régusse, Villecroze, Quinson, rade de Toulon, piscine de Brignoles, caserne de pompier de Ginasservis).

De nombreux projets sont en cours... mais CHUT... C'est une surprise !

Dans tous les cas, sachez que l'équipe d'animation et moi-même serons toujours là pour eux, pour vous, et que nous donnerons le meilleur de nous même pour mettre des étoiles dans leurs yeux...

Mireille, Fiona, Christine, Valérie, Clara.



PASSAGE DU PÈRE NOËL AU CENTRE AÉRÉ



SORTIE AU CENTRE AQUATIQUE



LES TRAVAUX RÉALISÉS

RÉFECTION DE LA FAÇADE

Comme prévu dans son engagement, la mairie a réalisé la réfection de la façade de la boulangerie.



MISE EN SERVICE DU DAB

Un véritable succès et un service indispensable pour les Verdiérois 3939 retraités en 4 mois !



LA SIRÈNE D'ALERTE

La sirène a retrouvé sa place sur le toit de la mairie.

À compter du 1^{er} février, un signal d'essai sera émis tous les premiers mercredis du mois à midi. Ce signal a les mêmes caractéristiques que le signal d'alerte.

A quoi correspondent les coups de sirène :

- 1 coup = Secours à la personne
- 2 coups = AVP (Accident sur la Voie Publique)
- 3 coups = Incendies et feux
- 4 coups = Menace chimique



PROGRAMMES D'EXTENSION ET DE MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Trois secteurs nécessaires sont concernés :

- La liaison Village / Salle Fontvieille / Camping
- Le parking du cimetière
- L'entrée et les parkings de la base de loisirs

Le fonctionnement des points lumineux en LED intégrera la réduction des dépenses énergétiques.

Concrètement, l'intensité d'un lampadaire est abaissée à 10% durant la nuit et se rallume automatiquement à la détection d'un mouvement, piéton ou voiture.

La fin des travaux est programmée au plus tard à la fin du premier trimestre 2023, (Difficulté d'approvisionnement).

PARKING DU CIMETIÈRE

- Agrandissement de la plateforme
- Propreté
- Lieu de covoiturage



SÉCURISATION SOUS VILLE

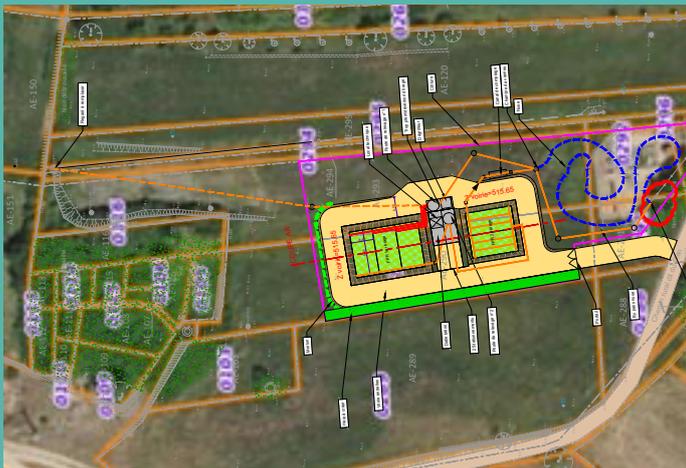
- Amélioration de la circulation des piétons
- Pose de barrières en ferronnerie
- Intégration d'un feu tricolore faisant office de casse vitesse

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

L'intégralité des 13 compteurs de sectorisation sont opérationnels en 2022 sur la commune. En 2020, 6 étaient en dysfonctionnement. La sectorisation a en partie vocation à résoudre la problématique des fuites, (Elle rend plus simple leur détection et autres anomalies sur le réseau)

En septembre, le renouvellement d'une section d'Alimentation en Eau Potable sur le secteur de la Malherbe a été réalisé (longueur à rechercher).

PLAN DE LA FUTURE STATION D'ÉPURATION DE LA MOUROTTE



HAMEAU DE LA MOUROTTE

Une réunion publique s'est déroulée le 9 Aout pour annoncer nos intentions de travaux et échanger avec les riverains.

Les échanges furent constructifs et les premiers travaux débutèrent dès la fin du mois d'Aout à savoir :

- Continuité de la liaison village/ hameau sur 600 mètres
- Avenue des tilleuls



- Place St Pierre : Réfection complète et remplacement des bancs existants.



- Placette basse
- Chemin des Partides, une section est en cours de validation

Conscients de ne pas avoir répondu à toutes les demandes concernant plusieurs points :

- * Problème d'évacuation d'eaux pluviales
- * Pose de ralentisseurs
- * Voies dégradées
- * Nombreuses réclamations (état des chemins, signalisation) sur des travaux en cours de réalisation.

Les élus de la commission "travaux" s'engagent à améliorer le quotidien en fonction de la capacité financière de la commune. Toutes les décisions sont prises dans l'intérêt général.

Jean-Philippe BERSIA,
adjoint aux travaux

VOIRIE

VILLAGE :

- Amélioration de la traverse de Chicheri (profilage et bicouche)



Traverse de chicheri

- Reprise de la section située Damariès haut (bicouche)

RETOUR SUR UN ÉTÉ RICHE EN FESTIVITÉS

FÊTE DES 13 ET 14 JUILLET

Cette fête qui s'étend désormais sur 2 jours a permis à une centaine de personnes de se retrouver le 13 juillet à l'occasion d'une paëlla, et d'enchaîner avec un bal ouvert à tous animé par l'équipe de Marco Léna. Les Verdiérois étaient de retour après cette période de Covid, avec une énorme envie de partager de bons moments.

Le concours de chant rituel du 14 juillet organisé par Alfa Spectacles et son animateur Pascal, rencontre un succès grandissant dans notre village. De nombreux participants ont démontré leur talent avec des chansons quelquefois émouvantes. Ils ont été récompensés par de nombreux lots d'une valeur totale estimée à 1000 €.



Repas paëlla géante



Les lauréats du concours de chant



Concours de chant

FÊTE VOTIVE DE LA SAINT-ROCH DU 15 AOÛT

Après deux années d'interruption en raison de l'épidémie de Covid, nous avons enfin pu renouer avec nos traditions provençales. Ci-après, rappel succinct des manifestations de la Saint-Roch :

- Vendredi 12 août à 21 h, Ouverture des festivités avec la présence des Fifres et Tambours ainsi que des Bravadeurs. Ces deux équipes de Barjols que nous remercions vivement pour leur prestation, ont ouvert la retraite aux flambeaux en défilant dans le village. Suivaient les élus et de nombreux Verdiérois venus soutenir les organisateurs par leur présence. Les Verdiérois se sont ensuite retrouvés sur la Place des Fêtes où l'équipe musicale de Marco Léna a animé joyeusement la soirée.
- Samedi 13 août à midi, apéritif offert à La Mourotte. Jeux géants pour les enfants au Parc des Cèdres l'après-midi. Spectacle cabaret en soirée avec 8 dan-

seuses, 1 chanteur et 1 humoriste. La soirée s'est terminée par un bal ouvert à tous.

- Dimanche 14 août, loto organisé par les bénévoles l'après-midi et spectacle « Sosie Johnny D » en soirée, suivi d'un bal ouvert à tous.
- Lundi 15 août à midi, les Verdiérois ont été invités à se rendre sur la Place Centrale où le Quadrille Sisteronais a offert un spectacle folklorique provençal de qualité, composé de musiciens et de danseurs, entraînant le public sur la piste de danse. Un apéritif convivial a ensuite été offert à tous.

A 22h, la soupe au pistou attendait les participants, suivie d'un bal avec orchestre offert à tous.

- Mardi 16 août à midi, aioli traditionnel à la Base de Loisirs pour clôturer la fête.



Quadrille de Sisteron 15 août



Ouverture de la fête le 12/08 fifres et tambours de Barjols



Soirée Johnny Halliday



Marco Léna en duo avec Roland



Soirée « Frenchy »



Apéritif du 15 août sur la place centrale



FÊTE DU MIEL ET DU TERROIR



La Commission des Festivités a organisé, avec l'aide de l'association Aristée et des bénévoles Verdiérois, la 1^{ère} Fête du Miel et du Terroir le samedi 24 septembre, déplacée à la salle Fontvieille en raison d'une pluie annoncée.

Cette 1^{ère} édition a connu un grand succès et a permis le regroupement de producteurs locaux agissant dans la transformation du nectar des fleurs en savoureux miels.

Présentation de nombreux autres produits du terroir tels que : huiles essentielles de lavande et lavandin, huiles d'olives exceptionnelles, épices provençales et différents vins issus de viticulteurs locaux.

Présence également des chevrrières avec leurs produits variés : fromages, crèmes, glaces ...

Des associations ou artisans locaux ont également exposé leurs créations : coiffes provençales vêtements tricotés à la main, poteries, céramiques et bougies.

Durant cette journée, ateliers et conférences se sont succédé, ayant pour objet la vie des abeilles et l'extraction de leur travail pour récolter le miel.

Malgré le mauvais temps et des pluies intermittentes durant la journée, de nombreux tracteurs agricoles Verdiérois ont participé en défilant depuis La Mourotte pour arriver au cœur de la fête, que nous espérons réussir aussi bien l'an prochain.

Les fileuses d'Aurésou



Les tracteurs de la Mourotte



Gagnante du concours du meilleur Miel 2022



Démonstration de récolte du miel



Gisèle
et Elisabeth

En cette fin d'année, je reprends le flambeau de la Commission des Festivités, et je tiens à remercier infiniment Gisèle Vauquoy pour son fabuleux travail à ce poste, ainsi que pour son aide et son soutien.

Cette année le Marché de Noël a eu lieu le 17 décembre à La Salle Fontvieille, avec de nombreux exposants, de nombreuses animations et même l'arrivée du Père Noël en hélicoptère.

Nous avons réalisé la montée à notre Notre Dame à La Salette le 31 décembre. Le départ 16h30 s'est effectué devant la Mairie pour cette traditionnelle procession. Après le discours de Monsieur Le Maire, le vin chaud, les pompes

étaient servis. Pour clôturer l'année en beauté, le feu d'artifice a été tiré depuis la Base de Loisirs vers 18h30 et nous sommes retournés au village en procession éclairée par les flambeaux offerts par la Mairie.

Je vous invite à consulter le site de La Verdière, où vous trouverez le programme des festivités et vous pouvez télécharger l'application « panneau pocket » sur votre téléphone.

Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, vous pourrez vous procurer le programme en Mairie ainsi que chez les commerçants.

Bonne année,
Elisabeth FERRIER

LE MARCHÉ DE NOËL 17 DÉCEMBRE 2022



LA MONTÉE DE NOTRE DAME DE LA SALETTE POUR LA SAINT SYLVESTRE

L'équipe municipale et les bénévoles de la Commission des Festivités se sont réjouis de voir autant de verdiérois et verdiéroises lors de la montée de Notre Dame de la Salette le 31 décembre. Ce moment convivial a réuni de nombreux concitoyens dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. Nous remercions vivement Mme Esser qui a généreusement offert 100 magnifiques tasses. Nous avons terminé l'année en beauté avec un superbe feu d'artifice.

L'équipe de la Commission des Festivités et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour la nouvelle année et espérons vous retrouver toujours plus nombreux lors des événements à venir, dans la paix et la bonne humeur.



OASIS DES LIBERTÉS

Bonjour, Nous sommes un petit collectif composé d'habitants de La Verdière et des communes voisines. Depuis un an maintenant, nous organisons des rencontres mensuelles aux Cèdres sur différents thèmes : troc aux graines, troc aux livres, journée de l'autonomie et du bien être, etc. Cette initiative citoyenne est née d'un besoin de recréer du lien, du partage, de la solidarité suite à la crise sanitaire qui nous a tous impactée à différents niveaux.

Ces rencontres rassemblent chaque mois une cinquantaine de personnes, des personnes âgées, des plus jeunes, des familles. Elles sont ouvertes à tous et sont entièrement gratuites.

Nous nous retrouvons autour de valeurs partagées telles que la bienveillance, le respect, l'écoute.

Des musiciens, un conteur, des intervenants divers : naturopathe, professeur de viet tai chi,... nous ont fait le plaisir de venir bénévolement lors de ces journées. Le repas partagé qui a lieu à chaque fois est aussi un beau moment d'échange et de convivialité.

Aujourd'hui, nous souhaitons aller plus loin dans cette démarche car nous avons constaté que l'envolée des prix de l'alimentaire, de l'essence, de l'énergie fragilise encore plus de familles, de personnes isolées ou vulnérables.

C'est dans ce but que nous sommes à la recherche d'un local pour pouvoir y créer une épicerie solidaire, une friperie solidaire, un lieu d'échanges et de partages, de solidarité.

Nous avons été reçu par Monsieur Le Maire qui nous soutient totalement dans ce projet.

En attendant que celui-ci voit le jour, nous continuerons à nous retrouver aux Cèdres. La prochaine rencontre aura lieu fin Janvier. Nous vous y attendons nombreux.

L'ASSOCIATION CAM FIT DANSE



Pour sa première année, l'association cam fit danse accueille une centaine d'adhérents. C'est un immense honneur, je ne m'attendais pas à tant d'engouement. Je propose des cours collectifs autant Dynamiques les uns que les autres.

Le mardi de 19h à 20h Dance Kuduro-Fit, alliant danse et cardio. Ce cours est parfait pour venir se défouler et s'amuser tout en brûlant des calories sur des musiques Afro-caribéennes.

Le mercredi de 14h30 à 17h30 Danse Hip Hop et Ragga, 50 enfants et ados de 4 à 15 ans, pratiquent cette activité physique correspondant à leurs âges. En fin d'année scolaire un spectacle sera organisé pour illustrer leur travail, à l'image de l'association simple et très familial.

Le jeudi de 19h à 20h, Renforcement musculaire et cardio training. Exercices physiques pour muscler, raffermir, galber les muscles et brûler des calories dans la joie et la bonne humeur.

C'est une belle histoire qui commence pour l'association CAM-FIT-DANSE. J'espère continuer le plus longtemps possible mon rêve et participer à la vie du village grâce à ma passion.

Un goûter de Noël a été organisé, les enfants ont pu présenter un joli spectacle à leur famille.

Pour information, le 23 juin, Fête de la Musique les enfants et les ados donnerons un spectacle. Pour le spectacle de fin d'année, les dates ne sont pas encore définies.

Je remercie tous mes adhérents et les parents qui me font confiance et qui me portent dans cette aventure, ainsi que ma mère, la présidente de l'association qui contribue énormément, Justine, Daniel, Patrice, Océane, la municipalité et le foyer rural.

Que l'aventure continue.

Sportivement
Camille

LES ATELIERS DE KROQUELALUNE

Enseignants, animateurs, professionnels de la petite enfance, organisateurs événementiel.

Nous vous proposons :

- Différents ateliers : théâtre, contes, écriture, illustration.
- Séances de contes et de lecture.
- Courts spectacles sur différents thèmes : Halloween, Noël, Pâques, ...

Nous intervenons dans les écoles, médiathèques, centres sociaux, centres aérés, ainsi que dans le cadre d'événements qui se déroulent dans votre commune (salon du livre, carnaval, fêtes à thèmes, ...). Nos animations s'adressent aux enfants de 5 à 11 ans et peuvent s'inscrire dans un projet de classe. Notre objectif est de développer l'écoute, l'attention, l'imaginaire et l'éveil sensoriel des enfants, toujours de façon ludique.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements. Nous étudierons au mieux vos souhaits.

A très bientôt pour de nouvelles aventures

L'équipe de Kroquelalune



Les Ateliers de Kroquelalune
1325 route de Manosque - 83560 La Verdière
Tél : 06 72 73 36 39

Mail : martina.z@dbmail.com
lesatdekroc@yahoo.com

VIVRE ENSEMBLE AVEC LES AMIS DE LA MOUROTTE

Les Amis de la Mourotte ont à cœur de développer le bien vivre ensemble, la convivialité et l'entraide en organisant des manifestations festives et des repas qui réunissent les habitants du hameau de la Mourotte ainsi que des villages avoisinants.

Nouvel habitant ou pas, en recherche de nouveaux liens, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Au cours du dernier trimestre nous avons organisé :

- 1 déjeuner le 22 octobre autour d'un poulet basquaise
- 1 atelier créatif sur le thème du calendrier de Avent ; dans la bonne humeur nous avons confectionné une dizaine de calendriers tous plus beaux les uns que les autres
- 1 déjeuner le 26 novembre autour d'un sauté de veau avec un concours de chapeaux à l'occasion de la Sainte Catherine qui a remporté un gros succès
- 1 premier atelier écriture le 2 décembre.

Pour le 1^{er} trimestre 2023 nous avons programmé (liste non exhaustive)

- un atelier écriture le 5 janvier et le premier jeudi de chaque mois
- un déjeuner le 28 janvier et un autre le 18 mars
- l'installation d'une boîte à livres au cœur du hameau



Suivez nous sur notre page Facebook : Les Amis de la Mourotte
Contact : lesamisdelamourotte@gmail.com - Par téléphone : Pascale 06 24 26 21 66

LE CLUB SAINT ROCH FÊTE SES AÎNÉS

JOYEUX ANNIVERSAIRE A NOS AINÉS DE 90 ANS ET PLUS

Vendredi 4 novembre 2022, Salle Fontvieille, le Club Saint Roch a célébré les anniversaires des 90, 91 et 92 ans de nos aînés, entourés de tous leurs amis, La Présidente a honoré leur parcours

de vie rempli de sagesse, de tendresse, d'amitié, d'amour, de moments de joie et d'autres de tristesse, d'épreuves aussi.

Joyeux anniversaire à Clairette et Augustin Ollagnier, Josette Arduino, Monique Gaïde, Paulette Ollagnier et

Paulette Fabre, Nous vous souhaitons un chemin qui vous mènera vers vos 100 ans.

Un merveilleux gâteau et le verre de l'amitié ont scellé ce beau moment.



ASSOCIATION RANDO-EXPO

Nous sommes un petit groupe de femmes qui aiment à se réunir dans la bonne humeur autour d'activités créatives diverses. Chacune amène son savoir faire et exécute ses propres créations (poupées, bijoux, décorations diverses, tricotage, etc.).

Nos réunions ont lieu tous les lundis (14H00-17H00 en hiver & 15H00/18H00 aux beaux jours, dans la salle Fontvieille) et se déroulent dans une ambiance qui se veut conviviale et détendue, le plus souvent autour d'un café et d'une petite pâtisserie, apportée à tour de rôle par l'une ou l'autre.

Nous participons aussi à la confection de petites décorations qui viennent agrémenter les soirées, souvent à thèmes, qu'organise l'association Rando Expo. Nous sommes également présentes sur quelques manifestations locales où nous pouvons exposer notre savoir-faire, telles que le Marché de Noël du village ou la journée « Jardins en fête ».

N'hésitez pas à venir nous voir et à pousser notre porte, c'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons.

Amicalement, Patricia CAVALIER
(responsable de la section).

Téléphone pour tout renseignement au 06 19 09 23 54.

FLEURS ET SAVEURS

Chères Verdiéroises, Chers Verdiéris,

Saison que vous attendez, le printemps signera le retour des beaux jours avec la « Fête des Plantes ».

« Fleurs et Saveurs » vous invite à célébrer le réveil d'une végétation endormie, le dimanche 14 mai 2023. Nul doute que votre choix sera difficile dans cette immense palette variée et colorée : arbustes, arbres, vivaces, cactées,.

Notre nouvelle association « Fleurs et Saveurs », vous fera découvrir, ou mieux connaître, la richesse des flores sous nos climats autour de différentes manifestations, et favoriser ainsi les échanges entre tous.

Plusieurs projets sont en cours, et nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Un rendez-vous à ne pas manquer : le 14 mai 2023. Nous serons ravis de vous retrouver.

En cette fin d'année, l'équipe de « Fleurs et Saveurs » vous présente ses meilleurs vœux 2023 dans un monde que nous souhaitons moins agressif.

Les Membres de « Fleurs et Saveurs »
et sa Présidente Colette Goldmann.

MAMIE CHAT

Un regard un compliment un petit mot, un achat. Mamie chat et Christina vous remercient en vous souhaitant une bonne et heureuse année 2023. Miaou = merci en langage chat.



FORM'EDEN



Nouveau sur la commune de La Verdière, l'association propose des séances d'animation de danse en ligne. Ces cours sont dispensés par une professionnelle diplômée d'Etat: M.MILIN.

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, vous découvrirez différents styles et rythmes de danses: initiation à la Batchata, country, madison, disco, rumba, chachacha, salsa.... Ces séances se déroulent 2 fois par mois les lundis à partir de 19h à la salle Fonvieille.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter au 06.18.90.01.76.

Le président de l'association FORM'EDEN

COMPAGNIE VERDIÉROISE DE TIR À L'ARC

La Compagnie Verdiéroise de Tir à l'Arc fêtera ses 22 ans d'existence au cours de cette nouvelle saison sportive 2022/2023, qui a démarré sous de bons auspices. L'effectif est de 50 licenciés à ce jour, dont 19 en catégories jeunes, et où ce sont les moins de 11 ans (U11) qui forment le plus gros bataillon. Les compétitions d'hiver, (tir à 18 m) ont commencé et les premiers podiums sont là, particulièrement chez nos jeunes (U13, U15, U18) qui après 2 ou 3 saisons de formation abordent maintenant les concours avec succès. Les seniors ne sont pas en reste, et le maillot de La Verdière est très visible sur les compétitions varoises.

Nous sommes maintenant quasiment complet en termes d'effectif. Pour permettre un accroissement ultérieur du nombre de nos licenciés, et aussi améliorer la qualité d'enseignement de la pratique, 4 archers vont suivre la formation d'encadrant fédéral en début d'année prochaine.

Nous espérons faire une aussi bonne saison sportive que l'an dernier, où toutes catégories et disciplines confondues nous avons obtenu 13 podiums départementaux, 10 régionaux et une médaille de bronze en championnat de France.

Claudine CAUX
Présidente CVTA



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE LA VERDIÈRE

Nos activités durant le 2^{ème} semestre 2022 :

Le 9 août, avant les fêtes de Saint Roch, nous avons réinstallé la cloche de la chapelle Saint Roch avec un système de sécurité efficace et discret. Nous remercions Hervé Bontoux pour son ingéniosité.



Le 4 septembre, nous avons participé au Forum des Associations comme chaque année avec de nouveaux panneaux créés par la société Impactpub83 de Valérie Chauvet. Nous la remercions pour sa créativité qui nous a valu un franc succès et a sans doute contribué à l'adhésion de nouveaux adhérents.

Le 18 septembre, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, nous avons organisé une visite commentée de la chapelle Saint Roch, du village et de l'église. Nous avons été chaleureusement remerciés par les nombreux participants.



Le 8 novembre, nous sommes retournés au lavoir de La Gorgue pour une journée de nettoyage et de plantations. Nous remercions infiniment Patricia Cavalier et Michelle Debordeaux pour leur don d'iris et de lavandin.



Le 9 décembre, avec une quarantaine d'adhérents de l'ASPLV et du Foyer rural, et en présence de notre maire, de son épouse et de deux conseillères municipales, nous avons partagé un délicieux « Gros Souper » dans le respect des traditions provençales de Noël :

la table calendale avec ses 13 desserts, le cacho fio, ...

Cette soirée était animée de chants provençaux de Noël par nos adhérents en costume et accompagnés par un tambourinaire dans une ambiance gaie et chaleureuse.

DATES À RETENIR

Assemblée Générale
Samedi 4 Février 2023 à 17h à Fontvieille

LES NOUVELLES DU FOYER RURAL

Lors de sa dernière Assemblée générale annuelle en septembre 2022, une nouvelle équipe a été élue et son Conseil d'Administration renouvelé. Mais il a dû rapidement faire face à une situation confuse et préoccupante concernant « Jardins en Fête », la plus belle manifestation organisée par le Foyer depuis 2015, qu'une nouvelle association entend reprendre à son compte.

Aussi, soucieux de respect démocratique, le Foyer a organisé le 28 octobre dernier, une Assemblée générale ordinaire, essentiellement dédiée à « Jardins en fête ». Il en est ressorti une forte majorité en faveur du maintien de l'organisation de cette manifestation par le Foyer rural.

Depuis, après plusieurs tentatives de conciliation sans résultat à ce jour, forts de cette légitimité confirmée par un vote incontestable, nous travaillons à l'organisation de la 8ème édition de « Jardins en Fête », encore plus belle que les précédentes, qui saura également répondre aux besoins climatiques actuels et continuera à apporter sa contribution au rayonnement positif de notre village. Par votre présence, celle de vos familles, amis, connaissances ce 21 mai 2023 vous en confirmerez l'importance pour notre commune.

Très préoccupé par cette situation inédite, le Foyer n'en n'oublie pas pour autant ses autres activités et manifestations :

Côté activités, la Gymnastique animée par notre ami Rémy Maurel connaît de plus en plus de succès, l'Ecole de Ten-

nis affiche complet, la danse NIA se développe, la Peinture continue, le Théâtre et les Cafés-Philo redémarrent...

Côté manifestations, on peut dire que la fête bat son plein ! :

Le « Beaujolais nouveau » a été fêté comme il se doit, dans une ambiance joyeuse et musicale. Près de 90 participants, vin agréable, menu campagne savoureux, musique de grande qualité avec le concert de jazz du groupe « Fly Notes » constitué par notre ami Cyril Castello.

Le « Gros Souper provençal » qui, à cause du COVID, n'avait pu être célébré depuis 2019, l'a été le 9 décembre dernier en commun avec l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de La Verdrière, autour de la table calendaire au son des chants provençaux, du galoubet et du tambourin.

Comme chaque année, le Foyer était présent au Marché de Noël avec un stand dédié au Téléthon.

Et bientôt, Les Vœux du Foyer le 20 janvier, la projection d'un film sur le « Street Art » le 22 janvier, et d'autres encore que nous vous annoncerons prochainement...

Que cette tribune soit l'occasion de remercier chaleureusement tous les animateurs et bénévoles qui animent nos sections et participent à l'organisation de nos manifestations.

En attendant le plaisir de vous retrouver, le Foyer rural vous souhaite de très belles et joyeuses fêtes de fin d'année.

Bien amicalement,
www.foyer-rural-laverdiere.fr



L'HISTORIQUE

Le hameau de la Mourotte apparaît sur la carte de Cassini au 18^e siècle, sous l'appellation de la Moulouete. Ce siècle est marqué par une augmentation de la population dans les communes de La Verdrière et de Saint-Julien-le-Montagnier.

La chapelle a donc pu être érigée à cette époque en regard de cet accroissement. En outre, bien qu'elle ait pu être fondue pour un autre lieu de culte, la cloche de l'édifice est datée de 1746.

Le cadastre de 1823 figure bien à l'emplacement actuel une chapelle. Mais cette dernière, appartenant alors à la fabrique du Saint-Sacrement, porte le vocable de Saint-Laurent. Un changement de vocable de l'édifice est donc visiblement intervenu au cours du 19^e siècle. En effet, à la suite de la désaffectation de l'église paroissiale Saint-Pierre-de-Brauch, située au lieu-dit La Grande Bastide (désaffectation vraisemblablement comprise entre la Révolution et le milieu du 19^e siècle), une partie du mobilier de cette église paroissiale est transférée dans la chapelle de la Mourotte, comme l'atteste toujours aujourd'hui un tableau daté de 1643. C'est probablement durant cette période que la chapelle Saint-Laurent change de vocable pour adopter celui de l'église paroissiale désaffectée et devenir ainsi la chapelle Saint-Pierre.

DESCRIPTION

La chapelle, bordant la place Saint-Pierre, se situe à l'extrémité nord-ouest du hameau de la Mourotte. L'édifice au chevet plat, de plan allongé, est bâti en blocage de moellons calcaire grossièrement équarris. Il est couvert par un toit à long pans revêtu de tuiles creuses. Ses murs sont enduits. La façade est percée d'une porte en plein cintre à encadrement de pierres de taille. Cette porte, flan-

quée de deux baies en plein cintre, est surmontée d'une petite niche en plein cintre et d'un oculus dont l'encadrement est en pierres de taille comme celui de la porte. La façade est couronnée d'un clocher-mur à une baie en plein cintre, en pierre de taille liées au mortier de ciment, coiffé d'une croix en fer forgé. La nef, unique, est voûtée en plein cintre. Deux niches en plein cintre occupent le fond du chœur.



NETTOYAGE DE LA CHAPELLE SAINT PIERRE DE LA MOUROTTE



Dans le cadre de la journée nationale de nettoyage, l'équipe des festivités de la municipalité a procédé à un nettoyage de la chapelle Saint Pierre de la Mourotte.

Cette opération sera reconduite chaque année sur ce site ainsi que sur d'autres édifices. Un appel à volontaires sera diffusé en son temps.

Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Var

Arrêté préfectoral du 16/05/2013 (résumé des principales dispositions)

DISPOSITIONS GÉNÉRALES (applicables à tous)	En tout lieu du département	Incinérer des déchets y compris déchets verts (déchets de jardin, de tonte, de taille)	INTERDIT											
	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Jeter des objets en ignition	INTERDIT											
		Fumer	TOLÉRÉ		INTERDIT		TOLÉRÉ							
DISPOSITIONS APPLICABLES AU PUBLIC	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Porter ou allumer du feu	INTERDIT											
			1/01	31/01	1/02	31/03	1/04	31/05	1/06	30/09	1/10	31/12		
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIÉTAIRES ET AYANTS DROIT	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Incinérer des végétaux coupés ou sur pied issus de : - travaux agricoles, - travaux forestiers, - débroussailllements obligatoires, - végétaux infestés par organismes nuisibles.	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	POSSIBLE EN L'ABSENCE DE VENT (Déclaration en mairie sur imprimé n°1) sauf si 2	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	INTERDIT sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général (à demander 3 semaines au moins avant date prévue sur imprimé n°4)			POSSIBLE sauf si 1 ou 2	1 INTERDIT Les jours de vent de plus de 40 km/h 	2 INTERDIT pendant les épisodes de pollution de l'air			
		Écobuer (pour les horticulteurs de plantes à bulbes)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2			INTERDIT sauf si autorisation du maire (à demander 10 jours au moins avant date prévue sur imprimés n°2 ou 3)			POSSIBLE sauf si 1 ou 2					
		Allumer des feux de cuisson ou d'artifice	POSSIBLE sauf si 1						POSSIBLE sauf si 1					

- ▷ Déclarations, autorisations ou dérogations doivent pouvoir être présentées à toute réquisition.
- ▷ Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur.
- ▷ Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention.

POSSIBLE sauf si 1 ou 2 et sous réserve de respecter les consignes suivantes : brûlages autorisés uniquement entre 8h et 16h30 (avant 10h pour écobuage), pas de foyer sous les arbres, bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers, surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment, extinction totale par noyage en fin d'opération, s'assurer de l'extinction complète en partant.

1- Vent supérieur à 40 km/h

2- Épisodes de pollution de l'air (voir site internet : www.atmopaca.org)

Informations et imprimés sur le site internet : www.var.gouv.fr

Le débroussaillage obligatoire

Débroussailler c'est une nécessité

Débroussailler, c'est une obligation

La loi oblige tout propriétaire situé en forêt ou à moins de 200m d'une forêt à débroussailler son terrain et le chemin d'accès.



i nfo

Suis-je à moins de 200 m de la forêt ?

Consulter le site www.sigvar.org

Sanctions

Tout contrevenant s'expose à une amende de **135€**.

Suite à une mise en demeure restée sans effets, il s'expose à une amende de **30€/m²** non débroussaillé.

Où débroussailler

Voir votre document d'urbanisme (PLU ou POS) à consulter en mairie

1. Hors zone urbaine

Débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de toute construction, y compris sur les fonds voisins.

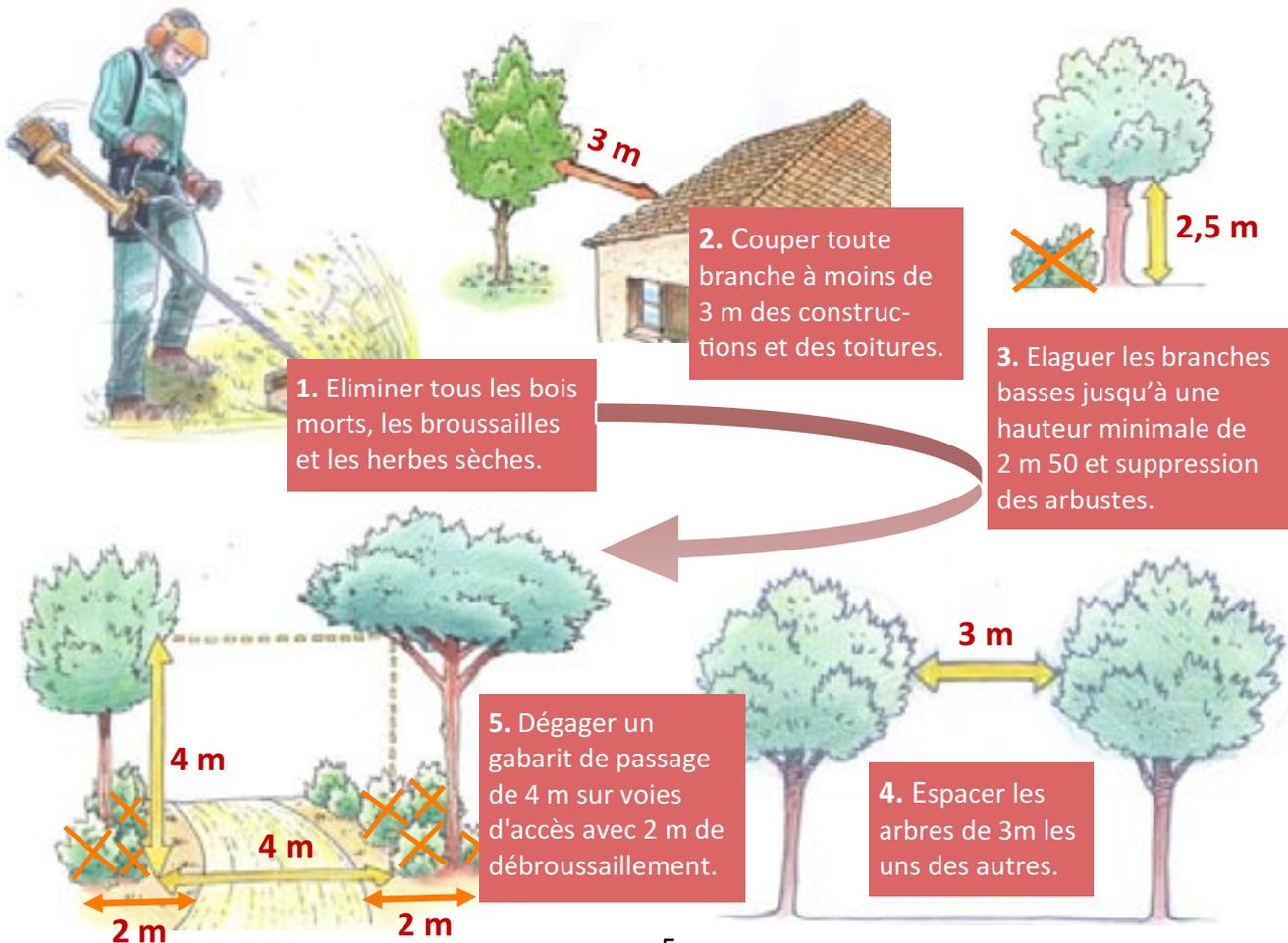


2. En zone urbaine, ZAC ou lotissement

Débroussaillage sur l'ensemble de la parcelle, quelle que soit sa superficie, et même dépourvue de construction.



Comment débroussailler : Arrêté préfectoral du 30 mars 2015 réglementant le débroussaillage



LE MONUMENT AUX MORTS DE LA VERDIÈRE

Il y a 100 ans était inauguré le monument que la commune de La Verdrière avait décidé d'élever à la mémoire de ses enfants morts pendant la Première Guerre mondiale.

C'est lors de sa séance du 28 mars 1920 que le conseil municipal avait débattu du choix de l'emplacement pour élever ce monument aux morts. Y fut évoqué « l'emplacement libre devant les écoles communales de l'hospice, plus bel emplacement que l'on puisse donner à ce monument ». A ce moment-là l'espace devant l'école est totalement dégagé et la visibilité du monument est, à défaut d'être très proche comme aujourd'hui, complète. On voit sur la carte postale qu'il se situe dans la perspective de Sous-ville.



Emplacement initial du monument
Collection particulière

C'est dans les carrières de la colline de Blé que les pierres nécessaires à l'édification du monument vont être prélevées. Un cahier des charges pour leur transport a été établi le 23 avril 1922. Le poids total des pierres est de 16 000 kilos qu'il s'agit de transporter à pied d'œuvre sur la place où va être élevé le monument. Après avoir versé une caution de garantie de vingt-cinq francs, « séance tenante », Jules Martin remporte l'adjudication au prix de 17,50 francs les mille kilos, le transport devant être terminé le 10 mai 1922.

Adrien Estève tailleur de pierres à La Verdrière à qui l'on doit de nombreuses réalisations dans le village va se mettre au travail et Adolphe Bonnet entrepreneur de travaux publics va réaliser le montage de l'ensemble. Les travaux vont se monter à 4 530 francs.

Le monument semble être inauguré le 1er du mois de novembre 1922. Pourquoi le 1^{er} alors qu'il eut semblé plus logique que ce fut le 11 ? Un 1 a-t-il été oublié sur l'inscription ? Ou alors c'est bien le jour de la Toussaint qui a été retenu.



Photo JF Jamet

L'édifice est constitué d'un piédestal surmonté d'un petit obélisque. Il porte la sobre inscription « LA VERDIÈRE à ses enfants ». Entouré à l'origine de quatre obus de 220 coiffés de leur fusée désamorcée. Ceux-ci ont été demandés et acquis par la commune suite à la proposition de l'Etat de céder à titre gratuit des trophées de guerre.

28 noms y furent alors inscrits. Les voici par ordre alphabétique :

Abe Paul - Augarde Paul - Beauduen César - Beauduen Léon - Blanc Emile - Carretier Marcel - Chancel Théodore - Coquillat Ferdinand - Coquillat Henri - Davin Victorin - Fabre Virgile - Feraud Gabriel - Gilet Henri - Gillet Louis - Giraud Ernest - Giraud Jules - Gombert Marius - Hugues Louis - Icard Ernest - Isnard Marius - Laurans Martin - Mauras Fernand - Michel Louis - Michel Louis CRE - Pourrière Emile - Pourrière Gustave - Pourrière Ismaël - Truffier Gaston

On peut noter que le monument recèle quelques particularités parmi lesquelles le nom d'un soldat mal orthographié : Paul Abe (en réalité Emile) s'écrit à l'état-civil Abbes et par l'absence de l'inscription d'un soldat verdériens Ernest Marius Marcel Fabre né à La Verdrière le 10 janvier 1896 et mort à Salonique le 20 novembre 1918.

Par ailleurs, six soldats inscrits sur le monument de La Verdrière sont également inscrits sur d'autres monuments. Et quatre soldats ne sont pas nés à La Verdrière.

A ces soldats de la première guerre mondiale vont s'ajouter ceux de la seconde. Roger Daoust du 43ème régiment d'infanterie coloniale mort pour la France à l'hôpital de Verdun le 26 mai 1940. Albert Desolme FFI mort pour la France dans un bombardement à Peruis le 16 août 1944.

Tous ces verdériens étaient très attachés à leur village et à ses traditions en particulier la fête de la Saint-Roch souvent évoquée dans leur correspondance. Le comité des fêtes déposera, le 11 novembre 1945, une plaque sur le monument : « En hommage à nos chers disparus. 1914-1918 1939-1945 Souvenir du comité des fêtes de La Verdrière ».

Et puis dernier nom sur le monument, Albert Porte du 1er régiment étranger de parachutistes mort pour la France tué à Le Phop au Tonkin le 31 juillet 1949. La nouvelle de son décès arrivera à La Verdrière en plein bal des festivités de la Saint-Roch. Devant l'émotion suscitée par cette annonce, il sera demandé à l'orchestre d'interrompre la musique.

En décembre 1968 le conseil municipal décide de déplacer le monument. Sa situation avait évolué depuis 1920. Il convenait de le situer dans un environnement plus adapté et de laisser la place dégagée aux contingences de la vie moderne et de la circulation automobile.



Photo JF Jamet

Mais il faut convenir que ce nouvel emplacement respectait la volonté initiale le rapprochant même de l'école. C'est probablement à la faveur de ce déplacement que deux des quatre obus du monument furent transférés au cimetière autour du « carré des soldats ».

Il était de tradition, lors de l'ouverture de la fête de la Saint-Roch, que la retraite aux flambeaux s'arrête devant le monument, incline le drapeau, et que les autorités déposent une gerbe à la mémoire de ces jeunes verdériens. Pour dire que par-delà leur absence, le village ne les oubliait pas. Malheureusement cette tradition a disparu en 2014, année du centenaire du déclenchement du terrible conflit. Plus d'arrêt. Plus de gerbe. La retraite aux flambeaux passe désormais devant le monument dans l'indifférence générale. Le village a cessé d'associer le souvenir de ses enfants morts à la guerre aux réjouissances de la Saint-Roch.

Jean-François Jamet
Novembre 2022

Conformément à la loi du 27/02/2002, un espace est réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au Conseil municipal.

PAROLE À L'OPPOSITION !

Avant toute chose et au nom de la liste « Pour La Verdrière, construisons l'avenir ensemble », je souhaite former le vœu que l'avenir procure à chacun de vous santé, joie et prospérité.

Nous faisons face à des défis innombrables en cette fin d'année. L'explosion des prix de l'énergie, une situation sociale surchauffée, des décisions politiques souvent incompréhensibles, parfois incongrues, plongent le pays dans un océan de difficultés au quotidien. Les communes n'échappent pas à cette problématique. A La Verdrière comme ailleurs, les choix faits par le pouvoir technocratique central entraînent des conséquences délétères sur l'administration communale. Au niveau de l'intercommunalité, la gestion des déchets, le futur transfert de compétence de l'eau et l'assainissement ainsi que l'absence de vision rigoureuse sont autant de sujets qui divisent les contribuables et leurs élus.

Concernant l'enlèvement des déchets ménagers, avec un collectif de citoyens responsables, j'ai participé à une entrevue dans les locaux de la communauté de communes, il y a quelques mois. Le président Philibert s'est engagé à faire réfléchir les administrés sous la forme de groupes de travail associant élus, techniciens et habitants. On ne peut que constater que pour le moment la promesse n'est pas tenue. On est en droit de s'inquiéter du sort qu'il sera réservé

Chères Verdiéroises, chers Verdiéris,

Depuis deux ans et demi les démissions et mises en disponibilité des agents Municipaux de La Verdrière se succèdent.

Plusieurs agents du service technique, la secrétaire de Mairie, notre ASVP, la directrice du centre aéré, et maintenant il y a quelques semaines les démissions du premier adjoint et de la deuxième adjointe, dont je salue au passage leur investissement et leur proximité avec les agents, ainsi que deux conseillers municipaux.

Mais où va s'arrêter cette hécatombe... ?

Autoritarisme, manque de délégation et de communication de notre Maire en sont les causes principales.

Notre village se referme sur lui-même, c'est d'ailleurs le constat que font les élus des villages environnants.

Pas ou peu de présences de notre premier magistrat aux différents bureaux communautaires font que La Verdrière n'est pas représenté comme il se doit au sein de notre Communauté de communes.

Il en est de même pour le contact et la communication avec les administrés qui est quasiment inexistante.

Un mutisme qui arrive à des relations plus que tendues, comme par exemple avec le propriétaire du château qui essaye en vain d'obtenir un rendez-vous avec le Maire et qui n'a aucune réponse à ces multiples mails ou courriers.

Monsieur Champavère voudrait apporter la vérité sur les fausses informations, concernant le château, qui ont été publiées sur la gazette municipale de Juillet dernier, et également faire le point sur les différentes servitudes, qui ont été renouvelées en conseil municipal et dont plusieurs sont totalement obsolètes !

Je souhaiterais réagir, très brièvement, aux différentes attaques dont l'équipe municipale fait régulièrement l'objet. Je ne peux que regretter ces attitudes et déplorer ces comportements, que le fait d'être dans l'opposition ne suffit pas à justifier. Plutôt que d'engager un pugilat écrit qui n'aura jamais de fin, mon équipe et moi-même préférons utiliser

à ces sujets de discorde dans une situation où la communication est clairement déficiente.

Sur le plan communal, la démission de certains cadres de l'équipe qui gouverne inquiète et interroge sur les raisons profondes d'un malaise palpable depuis plusieurs mois. J'ai eu l'occasion d'exprimer mon étonnement à ce sujet tout en saluant le travail de fond et de qualité accompli par Dominique et Jean-Michel VIDAL, ainsi que Francis PAYAN.

Je reste engagé pour défendre les intérêts de La Verdrière et des verdiéris. Je fais entendre ma voix quand j'estime qu'une décision impactera la vie de chacun d'entre nous. Et quand bien même des différends m'opposeraient à ceux qui dirigent la commune, je persiste à croire que le faire-savoir est aussi important que le savoir-faire. Je profite donc de cette tribune dans le magazine communal pour réclamer du maire plus de transparence. Les outils de communication sur les réseaux sociaux dont La Verdrière dispose doivent être utilisés plus fréquemment.

Pour finir, je veux vous exprimer une nouvelle fois mon attachement à une démocratie communale exemplaire et dénuée de tout favoritisme ou conflits d'intérêts.

Joyeux Noël et meilleurs vœux pour 2023.

Jean-François CHARRAT

« Pour La Verdrière, construisons l'avenir ensemble »

La Fête du chien, par exemple, qui ne se déroule plus dans les allées du parc du château depuis un quart de siècle, le château d'eau qui n'est plus en service depuis plusieurs années et qui va occasionner prochainement des frais importants et inutiles à la commune, sans parler de la responsabilité inhérente à son état de vétusté, servitudes qui doivent être annulées ou modifiées !

Les fausses rumeurs sur l'intention du propriétaire du château de vouloir mettre les boulistes dehors alors qu'ils ont la clé du portail du parc et qu'ils disent eux-mêmes qu'ils sont toujours les bienvenus !

Espérons que la raison l'emportera et qu'une solution appropriée et pérenne sera trouvée car le château est un joyau et un atout majeur pour notre village.

Pour terminer, cet article sur Var Matin, réaliste mais qui donne une image plus que négative de la gestion de notre village, ainsi que sur le revirement des engagements de la mairie avec l'association apicole Aristée, triste décision pour les Verdiéris qui s'étaient investis dans la formation et la création de ruchers sur la commune !

Espérons pour le bien de tous que ces événements ouvrent les yeux de notre maire et le fasse réagir, car il semble avoir oublié le slogan de sa campagne municipale « Bien vivre ensemble ».

La fin de l'année est proche et j'ose espérer que 2023 nous apportera un peu d'apaisement, de sérénité et de convivialité dans ce contexte villageois et national compliqué et morose.

Verdiéroises, Verdiéris, nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes et un bon bout d'An.

A l'an que ven ...

Gérard MARIGNANE

« La Verdrière au Coeur »

notre temps et notre énergie à la réalisation de travaux et d'aménagements divers pour la commune et ses administrés. C'est notre seule préoccupation, nous nous efforçons d'y répondre au quotidien.

Le Maire
Gilles ROGIER

DÉCOUVERTE TALENTS VERDIÉROIS

MICHEL GOLDMANN, POÈTE



Michel Goldman aime écrire dans son superbe jardin planté de roses aux délicats parfums. C'est là, allongé dans son hamac, près du bassin parsemé de nénuphars, que lui viennent ses idées poétiques. L'eau ruisselle entre les rochers, les poissons s'affairent à quelque affaire de poissons et Michel, lui, réfléchit, cogite et pose sur le papier les vers qui lui traversent l'esprit.

Michel, parlez-nous un peu de vous, que faisiez-vous avant d'arriver à La Verdière ?

J'étais instituteur, dans la région d'Orléans, ensuite à Paris. Puis, lorsque j'ai pris ma retraite, j'ai été accompagnateur de voyage durant 13 ans. C'est grâce à ça que j'ai fait deux tours du monde !

Vos voyages vous ont-ils inspiré pour écrire ?

Pas forcément. Mais par contre, ils m'ont donné une autre idée de l'humanité. Je n'avais côtoyé que des enfants durant toute ma carrière et là j'ai été confronté à des adultes et qui plus est des touristes en voyage ! Cela m'a donné une autre vision du monde.

Depuis quand écrivez-vous ?

J'écrivais déjà lorsque j'étais instituteur. Je lisais mes poèmes à mes élèves, à mes collègues de travail qui les donnaient souvent à apprendre à leurs élèves.

Question traditionnelle, qu'est-ce qui vous inspire ?

Beaucoup de choses ! Mes lectures, une conversation entendue, un film, un mot, un chant d'oiseau, ma chienne...

Effectivement vos poèmes parlent souvent de nature et d'animaux.

Oui, j'aime beaucoup la nature, les fleurs, les animaux. J'ai écrit un poème sur le chant des grenouilles ! Mon épouse aime beaucoup les grenouilles, moi je dois reconnaître que leur chant finit par m'exaspérer ! Mais c'est la nature et on y est si bien !

Depuis quand habitez-vous à La Verdière ?

Depuis une quinzaine d'années. Nous habitons à Aix en Provence mais ma femme voulait retrouver la campagne et nous avons sillonné l'arrière-pays à la recherche d'un endroit agréable. Nous avons découvert La Verdière par hasard, puis cette petite maison entourée de verdure et nous avons décidé d'y poser nos valises.

Que voulez-vous faire passer au travers de vos poèmes ?

J'ai surtout envie de donner de la joie, du bonheur, de l'amour. Je veux montrer que la beauté se trouve partout autour de nous, il suffit d'ouvrir les yeux. Et moi, je traduis cette beauté, cet amour en quelques mots posés sur du papier.

En effet, vos poèmes sont aériens et frais, faciles à lire et pleins de joie de vivre.

Mais, mon prochain recueil sera peut-être moins joyeux, car les récents événements, covid, crise économique, m'ont beaucoup touché, mais je reste quand même positif.

Merci Michel, les Verdiérois ont pu vous rencontrer au marché de Noël de La Verdière le 17 décembre où ils ont pu découvrir ou redécouvrir vos sept recueils de poèmes.

A noter que les auditeurs de Radio Verdon peuvent vous écouter lire vos poèmes tous les mercredis matin vers 8h45.

Un p'tit bonheur
C'est un coup d'oeur
Qu'on n'attend pas
Soudain qu'est là.

Un p'tit bonheur
C'est un bouquin
Où le lecteur
Oublie sa faim.

Un p'tit bonheur
C'est trois fois rien
Parfum de fleur
Regard d'un chien.

C'est un enfant
Qui nous sourit
Et dans l'instant
Nous rend la vie.

Un p'tit bonheur
Bonjour facteur
Courtier du cœur
Soleils d'ailleurs.

Il est un temps
De l'existence
Où l'on entend
Un vrai silence.

M. Goldman

LE MAGAZINE MUNICIPAL

Bulletin d'informations de la ville de La Verdière

Directeur de la publication : Gilles ROGIER

Commission communication :

Ville de La Verdière 6 place de l'Hôtel-de-Ville

Tél : 04 94 04 12 10

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du directeur de la publication

Crédits photos : © Claude Brouquier (couverture)

© Mairie de La Verdière

Création et mise en page : www.grafist.fr

Impression : Imprimerie IRC Manosque

Dépôt légal : ISSN 0981-3195

ce numéro a été tiré à 1 000 exemplaires

Le magazine municipal est imprimé sur du papier respectant la norme PEFC, avec encres végétales